

# Quelles missions et quelle organisation de l'État dans les territoires ?

## Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Cet avis permet au CESE d'affirmer la dimension prospective de ses travaux. En effet, alors que la thématique de cette saisine appelait des préconisations qui auraient pu se limiter à l'organisation administrative de l'État dans les territoires, la section et la rapporteure ont fait le choix pertinent d'élargir leurs propositions aux missions de l'État et aux orientations à donner à son intervention.

En ces temps de crises économique et démocratique, le CESE a l'occasion, en adoptant cet avis, d'exprimer une position en faveur d'un État fort et stratège, capable d'impulser et de mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes tout en intégrant les spécificités des territoires et des populations. L'avis analyse avec pertinence l'efficacité de l'intervention publique, rendue d'autant plus nécessaire que la crise économique et financière a renouvelé les attentes des citoyens à l'égard de la puissance publique. Notre groupe partage le parti-pris de l'avis, consistant à tourner le dos aux idées reçues estimant que le « *moins d'État* » est la solution aux difficultés économiques et sociales du pays. La France ne souffre pas de trop d'État, mais plutôt des renoncements successifs de celui-ci et d'une inadéquation entre son périmètre d'intervention et les besoins auxquels il doit désormais mieux répondre.

Notre groupe partage le constat de l'avis : les vagues successives de décentralisation, la déconcentration administrative, ainsi que le processus de création d'établissements publics et d'agences administratives indépendantes ont rendu possibles certaines améliorations du service public. Mais l'absence de compensation des compétences décentralisées, la réorganisation des services déconcentrés et la multiplication des opérateurs se sont également traduites par un enchevêtrement des compétences et une complexification de l'action publique sur les territoires.

À l'heure où l'État doit adapter son intervention aux besoins accrus de cohésion sociale et de développement économique tout en relevant le défi environnemental, une évaluation de ces dynamiques et un réajustement de l'action de l'État est plus que jamais nécessaire. À ce titre, notre groupe soutient la proposition de suspension temporaire de la mise en œuvre de la Révision générale des politiques publiques, pour évaluer et réorienter un processus qui, alors qu'il était souhaitable dans ses objectifs, a eu des effets très néfastes dans de nombreux services.

L'avis propose de renouveler les rapports entre l'État et les collectivités territoriales. Il est, en effet, nécessaire de mieux associer ces dernières à la prospective publique, notamment *via* une conférence collégiale périodique de concertation sous l'égide de l'État. Nous saluons la proposition consistant à recréer un véritable service

public d'État d'ingénierie au service des collectivités locales, tant les plus petites d'entre elles se trouvent parfois démunies face à la complexité de certains marchés publics ou enjeux financiers. Au-delà, c'est bien à une clarification des missions et responsabilités entre État et collectivités qui semble nécessaire, afin de renforcer la lisibilité et l'efficacité de l'action publique dans les territoires.

L'avis plaide pour une amélioration du fonctionnement de la démocratie représentative, tant à l'échelle nationale qu'au sein des territoires, sur la base d'une nouvelle donne entre citoyens, collectivités et État. Il affirme notamment la nécessité de mieux intégrer la société civile, sous ses diverses formes organisées, à l'élaboration des politiques publiques, à l'échelon des territoires, national et européen. Cette proposition participe d'un renouvellement de la démocratie représentative aujourd'hui nécessaire, afin que l'élu reste le décideur mais puisse, sur la base de critères objectifs, s'appuyer sur l'expertise et la connaissance du terrain à disposition. Concernant la participation des jeunes, notre groupe salue notamment la préconisation de faire évoluer la composition des CESER afin d'intégrer des représentants des organisations de jeunes et d'étudiants.

Il s'agit de redonner confiance en l'action collective mise en œuvre par l'État en améliorant la prise en compte de la réalité quotidienne de nos concitoyens et leur participation à la chose publique. Ceci passe également, comme le suggère l'avis, par une réflexion sur le renouvellement des représentants, particulièrement sur le cumul et la succession des mandats, pour construire une représentation qui soit le reflet de la diversité de la population.

Les préconisations de l'avis visent à placer la cohésion sociale au cœur des missions de l'État et de l'Union européenne. Nous partageons cette volonté qui ouvre des pistes de réflexion et d'action pour pallier la crise de la démocratie et pour renouer la confiance entre les citoyens et l'État. Pour l'ensemble de ces raisons, notre groupe a voté en faveur de cet avis.